

## 4 HABILITATION ELECTRIQUE

Opérations d'ordre non électrique dans un environnement qui présente des risques électriques

Formation initiale HO(v)BO – Personnel exécutant

1 journée – 7 heures Durée

Exécuter en toute sécurité des opérations d'ordre non électrique dans un **Objectifs** 

environnement qui présente des risques électriques

Toute personne devant réaliser des opérations d'ordre non électrique dans des zones Public

qui présentent des risques électriques

Comprendre et s'exprimer, savoir lire et écrire en langue française afin d'être en mesure Pré-requis

d'assimiler les instructions de sécurité

## **PROGRAMME**

## Ce programme comprend conformément à la norme NFC 18-510, une partie Théorique et une partie PRATIQUE

La réglementation en matière d'électricité

- Notions sur les grandeurs de base Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance
- Les dangers de l'électricité Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Les zones à risques

Donner les noms et les limites des différents domaines de tension : Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension

Citer les zones d'environnement et donner leurs limites :

Identifier les limites et les zones d'environnement

- Les niveaux d'habilitation
  - Décrire le principe d'une habilitation

Donner la définition des symboles d'habilitation : Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation

- Moyens de protection / utilisation des matériels de sécurité
  - Lister les prescriptions associées aux zones de travail

Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.) Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés :

Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement

Travaux pratiques

12 avenue du Ouébec - SILIC 523 - 91946 COURTABOEUF - Tél. : 01.60.92.10.76 N° agrément : 11 91 06380 91 R.C. Evry B 326171923 Siret: 326 171 923 000 96



## Méthodes & moyens pédagogiques

Animateur Intervenant ayant les pré-requis conformes à ceux notifiés dans la norme

NF C 18-510

<u>Modalité</u> présentiel

Moyens pédagogiques Ordinateur portable – Vidéoprojecteur – Mises en situation pratique

(environnement électrique) - Livret pédagogique

<u>Méthode pédagogique</u> L'alternance d'exposés théoriques et de projection vidéo permettent une

meilleure sensibilisation sur les risques encourus

<u>Support pédagogique</u> Mémo format illustré

Modalités d'évaluation des acquis **Epreuve théorique** finale par questionnaire destiné à évaluer les savoirs.

Ce questionnaire comprend environ une 30ène de questions à choix multiple (QCM). L'apprenant devra obtenir au minimum 70% de bonnes

réponses.

**Epreuve pratique**, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires. Cette épreuve est destinée à évaluer les savoir-faire.

Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests

théoriques et pratiques.

Si ces critères ne sont pas atteints, l'évaluateur émet un avis défavorable.

<u>Documents délivrés à l'employeur</u> Avis et titre pré-rédigé. Attestation

<u>Validité du titre</u> la validité recommandée par la NF C 18-510 est de 3 ans

12 avenue du Québec - SILIC 523 - 91946 COURTABOEUF - Tél. : 01.60.92.10.76 N° agrément : 11 91 06380 91 R.C. Evry B 326171923 Siret : 326 171 923 000 96